



# La Vie Avesnoise

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

N° 29 - Janvier 2017

Monsieur le Maire,  
Le Conseil Municipal,  
Les Administrateurs du C.C.A.S.,  
Et l'ensemble du personnel communal,

vous adressent leurs

**m**eilleurs **v**oeux  
pour cette année **2017**

\*\*\*\*\*

Et vous invitent à la traditionnelle  
cérémonie des voeux de la municipalité  
qui se déroulera le

**d**imanche **8** janvier **2017**

à **11** heures

à la salle des fêtes d'Avesnes-les-Aubert

*"Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre cœur"*  
*Victor Hugo*

## INFOS PRATIQUES

### Horaires de la mairie.

Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

De plus, veuillez noter que les guichets de la mairie et les services techniques municipaux seront fermés le lundi 9 janvier 2017.



### Permanence de l'Espace Info Énergie.



Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions liés aux travaux d'amélioration de votre habitat, M. Florent Tanière, conseiller de l'EIE sera présent, sur rendez-vous au 03.62.53.25.18, le lundi 23 janvier de 14h à 17h en mairie.

### Permanences du Secours Populaire.



Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 les vendredis 6 janvier pour la vente de chéquiers et 20 janvier pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse. Contact : Mme Libert ☎ : 06.09.43.82.82.

### Restaurants du Cœur.



Distribution des denrées les 5, 12, 19 et 26 janvier au local des Restos du Cœur (rue Jules Ferry).

### Permanences du Secours Catholique.



En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai - 18 rue du Petit Séminaire ☎ 03.27.81.21.89.

### Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) 2017.

Les accueils de loisirs 2017 se dérouleront aux dates suivantes :

- ▶ Vacances d'hiver : du lundi 13 au vendredi 17 février 2017.
- ▶ Vacances de printemps : du lundi 10 au vendredi 14 avril 2017.
- ▶ Vacances d'été : du lundi 10 au vendredi 28 juillet 2017.



### Inscrivez-vous à la newsletter municipale.

Pour une information toujours plus proche de vous, n'hésitez pas à vous abonner gratuitement à la newsletter municipale, sur le site [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr), ou par mail à [accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr](mailto:accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr) ou grâce au bulletin disponible en mairie.



### Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat  
59129 Avesnes-les-Aubert  
Directeur de publication :  
M. Alexandre Basquin  
Photos, Conception, Rédaction :  
Service Communication  
de la Ville d'Avesnes-les-Aubert  
Impression : Imprimerie Le Lièvre  
16 Avenue de Saint-Amand  
59300 VALENCIENNES  
Diffusion : 1800 exemplaires  
Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2014  
ISSN 2492-4326

### Numéros Utiles

Mairie : 03.27.82.29.19 - Fax : 03.27.82.29.11  
[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr) - Services Techniques : 03.27.78.39.44  
C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17  
Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04  
U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50  
Mission Locale : 03.27.70.86.59  
Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17  
Médecin de garde : 03.20.33.20.33  
Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30  
Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

## 4G et TNT : risque de perturbations

Les opérateurs de téléphonie mobile développent leurs services de 4<sup>ème</sup> génération sur l'ensemble du territoire. Dans certains cas, le déploiement de la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau. Pour y remédier, un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place auprès des téléspectateurs par l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR). Nous tenions à vous en informer.

### Que faire en cas de perturbations ?

Un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place par l'ANFR et les opérateurs mobiles vers les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne râteau :



### Ensuite :

Un diagnostic sera réalisé par des téléopérateurs. Il permet de confirmer ou non que les mises en service 4G sont à l'origine du brouillage. En cas de brouillage avéré par la mise en service d'un site 4G, vous (ou votre syndic en habitat collectif) êtes rappelé dans les jours qui suivent pour programmer l'intervention d'un antenniste. Les solutions pour remédier aux perturbations causées par la 4G sont financées par les opérateurs mobiles.

*\*En cas de mauvaise réception par une box (ADSL ou fibre optique), le câble ou le satellite, contactez directement votre opérateur.*

## RENDEZ-VOUS

### Venez élire la meilleure soupe avesnoise...

Au cœur de l'hiver, la soupe servira de prétexte à un moment festif et convivial...

Alors n'hésitez pas et rejoignez-nous !

Des idées gourmandes, des recettes, autant d'ingrédients qui mijoteront durant ce concours ouvert à tous !

Avec un karaoké et des démonstrations de Zumba et de Djembel (danse de bien-être basée sur les sonorités, la gestuelle et les mouvements issus des danses africaines), la troisième édition de « La fête de la soupe » est organisée le samedi 21 janvier 2017 à la salle des fêtes dès 18h. Alors, venez nombreux !

Vous pouvez encore vous inscrire et essayer de remporter le prix de la meilleure soupe avesnoise. N'attendez plus, remplissez et renvoyez le bulletin disponible sur le site :

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

**LA FÊTE DE LA SOUPE**  
Concours ouvert à tous:  
petits et grands  
Cuisiniers au foyer et Grand'char  
Particuliers et Associations.  
18h - Salle des Fêtes  
**Samedi 21 Janvier 2017**  
Karaoke avec Michaël Butoz à l'Animation  
Et des démonstrations de  
**ZUMBA DJEMBEL**  
après l'élection de la soupe 2017  
Ambiance conviviale & chaleureuse garantie !  
**Venez Nombreux !**



# VIE COMMUNALE

## 2017 : Recensement de la population

Toute la population avesnoise sera recensée entre le jeudi 19 janvier et le samedi 18 février 2017. Mené sous l'égide de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques)\*, le recensement de la population consiste à faire le dénombrement de la population d'une commune.

À échéances diverses, chaque commune est concernée. Cette enquête est obligatoire et personne ne peut s'y soustraire. Pour Avesnes, le dernier recensement remonte à 2012.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 19 janvier 2017. Vous pourrez le reconnaître grâce à une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature de Monsieur le Maire.

La Municipalité, toujours dans ce souci de promouvoir notre jeunesse, a fait le choix de désigner et de faire confiance à de jeunes avesnois pour assurer cette fonction. Ces 8 jeunes agents seront placés sous la coordination de Madame Sandrine Crespin, Adjointe Administrative de la Commune. Il s'agit de :



Mlle Aurélie BILLOIR



Mlle Jennifer DELSARTE



M. Benjamin GARCIA



M. Pierrick GERGAUD



Mlle Mellyssa GUECHIR



Mlle Chloé LERICHE



Mlle Gwendoline MALHOMME



Mlle Margot PHILIPPART



## ☛ Pour répondre à l'enquête de recensement :

### **Vous pouvez répondre sur internet.**



Cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne » sur la page d'accueil du site le-recensement-et-moi.fr. Connectez-vous à l'aide des identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur. Ensuite, remplissez le questionnaire en vous laissant guider. N'oubliez pas de valider votre questionnaire ; si vous avez indiqué votre adresse mail, vous recevrez un accusé de réception par messagerie vous confirmant la bonne prise en compte de vos réponses.

### **Vous ne pouvez pas répondre en ligne.**



L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. Vous pouvez également les renvoyer en mairie.

**Toutes vos réponses sont confidentielles.** Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

**Les Avesnoises et les Avesnois sont connus pour être des gens particulièrement chaleureux, nous ne doutons pas que vous réserverez le meilleur accueil aux agents recenseurs. D'avance merci.**

Pour tout renseignement, contactez la mairie au ☎ 03.27.82.29.19.

### \* L'INSEE en quelques mots



L'INSEE est un organisme public qui dépend du Ministère de l'Économie et qui est le fournisseur des statistiques économiques officielles en France. L'INSEE réalise de

nombreuses enquêtes, et notamment le recensement de la population française, par sondage auprès des ménages et des entreprises et agrège également les résultats émanant des différents documents obligatoires complétés par les agents économiques.

## RETOUR SUR

## Le Téléthon

Parce qu'Avesnes est une ville solidaire, le Téléthon a été organisé sur notre commune le 3 décembre dernier.

Un groupe de bénévoles avesnois, animé par Monsieur Olivier Delecroix, a porté à bout de bras les nombreuses animations, soutenu en cela par la Municipalité et le collectif 59h de l'AFM-Téléthon.

À Avesnes, ce sont 5 742,89 €uros qui ont été récoltés augmentant ainsi à la collecte nationale.



Nous saluons vivement les bénévoles, les associations, les commerçants, les écoles et toutes les personnes qui se sont mobilisées avec enthousiasme et énergie pour cette très belle et noble cause. Plus que jamais il s'agit de continuer à mener le combat pour vaincre la maladie.



# MAGIE DES FÊTES

## De doux moments de partage à la veille des fêtes de fin d'année

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la Municipalité a respecté la tradition, avec simplicité et beaucoup de convivialité. De nos enfants à nos aînés, personne ne fut oublié. Ce sont ainsi de beaux moments de chaleur et d'amitié qui ont été partagés. La Municipalité y attache beaucoup d'importance.

Parce que les images sont parfois plus parlantes que les mots et parce que notre ville est faite de multiples visages, nous vous faisons partager ces nombreuses initiatives en photos.

Nous n'oublions pas les personnes isolées ou malheureusement touchées par la maladie à qui nous adressons nos pensées et toute notre affection.



*Les élèves des deux écoles ont été choyés.*



# MAGIE DES FÊTES



Nos aînés et les bénéficiaires du CCAS n'ont pas été oubliés.



À la résidence « Le Bois d'Avesnes » : Spectacle intergénérationnel avec les enfants de l'accueil de loisirs du mercredi après-midi et remise d'un cadeau aux résidents par les membres du Conseil Municipal.

Les photographies ont été aimablement transmises par M. César Herbin. Nous le remercions.



Le marché de Noël des écoles, proposé par l'Association des Parents d'Élèves, s'est déroulé dans la salle de motricité de l'école Danielle Casanova.



Nos enfants ont participé aux décorations de Noël de notre ville !

Comme l'année dernière, les enfants inscrits aux nouvelles activités périscolaires (NAP), ont peint de nouvelles figurines de Noël qui ont été installées au sein des espaces verts de la commune.

De plus, l'équipe d'animation du Service Enfance-Jeunesse a proposé aux enfants de réaliser une belle décoration festive, composée de guirlandes et de bonhommes rigolos, afin d'égayer l'accès à l'Accueil Périscolaire.

Nous les félicitons !



Les animations de Noël proposées par les Godillots Avesnois ont connu un large succès.

# INFO ASSOCIATIVE

## Le loto de l'association des Parents d'Élèves des Écoles

L'Association des Parents d'Élèves des Écoles primaire et maternelle organise son traditionnel loto.

Les membres de l'APE vous proposent, cette année encore, de remporter de nombreux lots de qualité !

Rendez-vous le samedi 4 février 2017 à 19h à la salle des fêtes d'Avesnes-les-Aubert.

Ouverture des portes à 18h. Venez nombreux, buvette et restauration sur place.



## AGENDA

### **Dimanche 8 janvier :**

**VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ.** À 11h à la salle des fêtes.

### **Samedi 21 janvier :**

**FÊTE DE LA SOUPE.** À la salle des fêtes à 18h.

### **Samedi 28 janvier :**

**REPAS DES MAJORETTES.** À la salle des fêtes à 19h. Réservation auprès de M<sup>me</sup> Virginie Bernier Salle Croizat (rue Camélinat), chaque mercredi et samedi dès 14h.

### **Mercredi 1<sup>er</sup> février :**

**PETIT-DÉJEUNER POUR LE RETOUR DES ENFANTS DE LA CLASSE DE NEIGE.** À la salle des fêtes.

### **Samedi 4 février :**

**LOTO DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE.** À la salle des fêtes dès 19h.



## NOS JOIES, NOS PEINES

### **ILS SE SONT UNIS**

*Le 10 décembre 2016 :*

**Julien LECLERCQ & Christine CRUCKE.**

### **ILS NOUS ONT QUITTÉS**

**DURAND** Delphine, 42 ans, 92 rue Sadi Carnot.

**GÉRARD Veuve COUPEZ** Georgette, 93 ans, 16 place Jean Jaurès.

**DUBOIS** Julien, 20 ans, 58 rue Faidherbe.